

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1324>



S.T.I. Sciences Industrielles  
Voie Professionnelle

# - Enseignements en Santé et Sécurité au Travail pour les Diplômes Professionnels

- S'INFORMER - Publications nationales - Enseignement de la Santé et de la Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : vendredi 9 décembre 2022

---

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

---

Suite de notre précédente communication sur l'actualisation de la page éducol consacrée à l'enseignement de la santé et la sécurité au travail pour les diplômés professionnels : voici un mémento à destination des jeunes en formation professionnelle.

Pour rappel, notre ministère collabore avec le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion sur la mise en oeuvre d'un Plan de prévention contre les accidents du travail graves et mortels dont les mesures portent sur la formation initiale, avec notamment l'objectif de diffuser des messages de prévention en amont des formations et favoriser leur appropriation par les publics jeunes.

Ce mémento explique de manière simple et pédagogique aux jeunes et à leur tuteur et enseignant référent des consignes incontournables et bonnes pratiques à respecter lors d'une prise de poste, dans le but d'éviter la survenue d'accidents potentiellement graves et mortels.

Les enseignants de la voie professionnelle sont invités à diffuser largement aux élèves ce mémento qui pourrait faire l'objet d'une attention particulière en amont des premières périodes de stages et formations professionnelles